



Appel à communication pour l'édition 2014 du colloque international de Rabat

« Commerce, localisation des IDE et participation des pays méditerranéens aux chaînes de valeurs : Quelles retombées en termes de développement ? »

Rabat, 20-22 Novembre 2014

Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales - Souissi, Rabat, Maroc

Colloque organisé par :

La Chaire de l'OMC
Université Mohammed V-Souissi, Rabat

La Commission Economique pour l'Afrique des Nations Unies
(Bureau de Rabat)

Le Laboratoire d'économie appliquée au développement
(LEAD, Université de Toulon)

I- Présentation

L'économie mondiale est caractérisée aujourd'hui par les chaînes de valeur mondiales (CVM), dans lesquelles des biens et des services intermédiaires sont échangés selon des processus de production fragmentés et dispersés dans plusieurs pays (CNUCED, 2013). Les sociétés transnationales jouent un rôle central dans ces processus et les chaînes de valeur mondiales coordonnées par ces sociétés sont à l'origine, selon toujours la même source, d'environ 80% du commerce mondial d'intrants et de produits.

Dans cette perspective, l'intégration des pays en développement dans le commerce mondial se fait de plus en plus au travers de leur participation aux CVM -la valeur ajoutée du commerce contribue en moyenne à près de 30% du PIB des pays en développement- et de l'accompagnement du secteur privé par des politiques publiques actives dans les domaines du financement, de la recherche et de l'accès aux marchés extérieurs (CNUCED, 2013/CEA, 2014).

La contribution des CVM au développement ne se limite pas à l'existence d'une corrélation positive entre la participation aux chaînes et le taux de croissance du PIB par habitant. Elle se vérifie également au niveau des incidences économiques encourageantes à long terme sur la modernisation industrielle.

A cet égard, la modernisation industrielle des pays sud méditerranéens et nord africains passe par une transformation structurelle de leur économie et par une participation plus significative aux CVM. Pour ne pas recevoir qu'une faible partie de la valeur ajoutée créée tout au long de la chaîne de valeur, ces pays devraient adopter des stratégies de développements tirées par les CVM et se positionner stratégiquement dans des segments à haute valeur ajoutée.

Pour accélérer la diversification et la sophistication des économies de la région et sortir du « piège du pays à revenu intermédiaire » (Agénor et alii, 2012), il faudrait gravir l'échelle technologique par un capital humain de grande qualité et profiter des opportunités offertes par les CVM.

Certes, les pays de la rive sud-méditerranéenne ont lancé dans les années 2000 des stratégies nationales de modernisation industrielle en vue de profiter des CVM. Cependant, ces stratégies ont montré leurs limites en raison notamment de la taille des économies de la région et leur faible capacité d'intégrer les segments les plus avantageux de ces chaînes. Malgré les efforts de diversification poursuivis par les pays de l'Afrique du Nord, la part de ces pays dans sur le marché mondial de produits manufacturés est restée marginale, avec un peu plus de 1% entre 1975 et 2008 alors que celle des pays de l'Asie de l'Est est passée de 1,7% à 20% (CEA, 2012).

Aujourd'hui, pour s'intégrer dans les CVM et éviter d'être cantonnés dans les segments à faible valeur ajoutée de ces chaînes, l'intégration régionale s'avère comme un levier stratégique. D'où l'importance pour les pays de la région de développer des chaînes de valeur régionales (CVR) susceptibles de créer de nouveaux avantages comparatifs dynamiques et d'accélérer la diversification et la sophistication de leurs économies nationales.

Vu le rôle joué par les chaînes de valeur régionales dans le développement industriel, la CNUCED a recommandé dans son rapport sur l'investissement dans le monde (2013), la conclusion de « pactes de développement industriel régional » et la constitution de « groupements industriels transnationaux ».

Si la participation des pays en développement aux CVM comportent des risques-notamment, les risques de rester captifs d'activités à faible valeur ajoutée et d'accroître la vulnérabilité aux chocs externes -, il est possible d'atténuer ces risques par un positionnement stratégique basé sur une évaluation réaliste du potentiel de développement liée aux CVM.

Ce positionnement suppose le ciblage de certains segments des CVM en fonction de la situation propre de chaque pays en développement et de sa dotation factorielle. Aussi, ce positionnement devrait s'intégrer dans des stratégies de développement globales tant nationales que régionales et dans un écosystème favorable pour le commerce et l'investissement.

Dans ce contexte précis, une participation ciblée aux CVM n'est optimale qu'avec une croissance haute de la part de la valeur ajoutée nationale dans les exportations.

II- Objectifs

1. Favoriser l'interaction et l'échange entre les chercheurs africains et du pourtour méditerranéen sur la corrélation entre développement et participation aux chaînes de valeur régionales et mondiales.
2. Confronter les résultats des études théoriques et empiriques sur les atouts et les risques de la participation des pays en développement aux chaînes de valeur.
3. Analyser le rôle de l'intégration régionale et des chaînes de valeur régionales dans le processus de transformation et de diversification des économies.
4. Explorer les potentialités de la coopération multilatérale en matière d'accompagnement du processus de transformation et de diversification des économies méditerranéennes.

III- Axes du colloque

- IDE et chaînes de valeur
- Commerce et chaînes de valeur
- Facilitation des échanges et chaînes de valeur
- Développement et chaînes de valeur régionales
- Participations aux chaînes de valeur et développement durable
- Spécialisations
- Intégration régionale
- Spillovers régionaux
- Effets d'agglomération et de diffusion
- Innovation et capital humain
- Investissement domestique.

IV- École doctorale méditerranéenne

Le 22 novembre sera consacré à l'organisation d'un séminaire d'études doctorales ouvert à de jeunes chercheurs (doctorants ou étudiants à la sortie du master qui souhaitent débiter une thèse) travaillant soit sur la problématique du colloque, soit sur les pays méditerranéens.

Les candidats intéressés peuvent :

- soit proposer une communication en suivant la procédure générale de réponse au présent appel en y apposant la mention « doctorant ». Leur proposition sera examinée par le comité scientifique du colloque en même temps que toutes les autres et sera retenue en tant que communication dans l'un des ateliers parallèles du colloque ou comme présentation dans le cadre de l'école doctorale (date limite de remise de la proposition le 22 septembre 2014) ;
- soit s'inscrire pour faire une présentation de leur projet ou de leur recherche en cours dans le cadre du séminaire d'études doctorales du 22 novembre 2014.

V- Calendrier scientifique

- 11 juillet 2014 : Date limite d'envoi des propositions de communications (titre, auteur(s) avec institutions d'appartenance, e-mail – résumé 2 pages) à : **chaire-omc@um5s.net.ma**
- 1^{er} septembre 2014 : Date d'envoi de la liste des propositions acceptées
- 6 octobre 2014 date limite d'envoi des communications des auteurs à : **chaire-omc@um5s.net.ma**
- 03 Novembre 2014 : publication du programme définitif du colloque.

VI- Normes de présentation des communications

Chaque texte doit être d'une longueur maximale de 20 pages, en Times New Roman 12, interligne simple au format WORD. Les communications pourront être écrites (et présentées oralement) en français ou en anglais. En vue de la publication des actes du colloque, les sources utilisées, les tableaux et graphiques insérés doivent être accompagnés de toutes les références universitaires selon les normes en usage. En outre, les versions définitives des communications doivent comporter un résumé d'une page traduisant clairement et pleinement le contenu du texte, ainsi qu'une liste des mots clés et des codes JEL.

La bibliographie doit être mise aux normes en vigueur : Voir les normes détaillées à :

http://www.tandf.co.uk/journals/authors/style/reference/tf_A.pdf

Pour un ouvrage :

Nom de l'auteur, A.A. (année de publication). *Titre et sous-titre de l'ouvrage en italiques*. (N° de l'édition si plusieurs éditions). Ville de publication avec indication de l'État si aux USA : Éditeur.

Exemple :

Helfer, M.E., Keme, R.S., & Drugman, R.D. (1997). *The battered child* (5th ed.). Chicago, IL: University of Chicago Press.

Si ouvrage sous presse indiquer :

Helfer, M.E., Keme, R.S., & Drugman, R.D. (sous presse)...

Si ouvrage repris sur un site web :

Ajouter à la référence ci-dessus : Repris de [http : //www.xxxxxx](http://www.xxxxxx) ou Retrieved from <http://www.xxxxxx> (si ouvrage en anglais).

Chapitre dans un ouvrage :

Auteur, A.A., & Auteur, B.B. (année de publication). Titre du chapitre. In A. Editor & B. Editor (Eds.), *Titre de l'ouvrage en italiques* (pages du chapitre). Lieu publication : Éditeur.

Exemple :

O'Neil, J.-M., & Egan, J. (1992). Men's and women's gender role journeys : Metaphor for healing, transition, and transformation. In B.R. Wainrib (Ed.), *Gender issues across the life cycle* (pp. 107–123). New York, NY : Springer.

Communication à un colloque :

Nom, C. (année, mois). *Titre de la communication en italiques*. Communication présentée à intitulé du colloque, Ville, Indication de l'État si aux USA. Exemple: Lanktree, C. (1991, February). *Early data on the Trauma Symptom Checklist for Children (TSC-C)*.

Paper presented at the meeting of the American Professional Society on the Abuse of Children, San Diego, CA.

Article :

Auteur A.A., Auteur, B.B., & Auteur, C.C. (année). Titre de l'article. *Titre de la revue, Volume (Numéro)*, p–p.

Exemple :

Harlow, H.F. (1983). Fundamentals for preparing psychology journal articles. *Journal of Comparative and Physiological Psychology*, 55(3), 893–896.

VII- Comité scientifique

- A. GHOUFRANE, Professeur, Université Mohammed V- Souissi, Rabat
- N. OULMANE, Economiste, Bureau de la Commission Economique des Nations Unies pour Afrique du Nord, Rabat
- M. SADNI JALLAB, Économiste, OMC, Genève
- N. PERIDY, Professeur, LEAD, Université de Toulon
- M. CATIN, Professeur, Doyen de la Faculté des Sciences économiques et Gestion, LEAD, Université de Toulon
- K. BOUNEMRA BEN SOLTANE, Directrice du Bureau de la Commission Économique des Nations Unies pour Afrique du Nord, Rabat
- R. SANDRETTO, Professeur honoraire, Université Lumière Lyon 2
- A. SILEM, Professeur, Université Jean-Moulin Lyon 3
- M. AYADI, Professeur à l'ISG, Tunis
- Y. BENABDALLAH, Chercheur, CREAD, Alger
- P. BERTHAUD, Maître de conférences, Université Pierre Mendès France, LEPII-CNRS
- M. BEN RHOMDANE, Professeur, Université de Tunis, Tunis
- S. DKHISSI, Professeur, Université Mohammed V-Souissi, Rabat
- A. MAANINO, Professeur, Université Mohammed V-Souissi, Rabat
- S. TOUFIK, Professeur, Université Mohammed V-Souissi, Rabat
- A. LIPCHITZ, Economiste, Agence Française de Développement, Niamey
- X. RICHER, Professeur, Université Sorbonne Nouvelle, Paris

VIII- Comité d'organisation

- A. GHOUFRANE
- N. OULMANE
- M. SADNI JALLAB
- N. PERIDY
- I. EBA NGUEMA

IX- Valorisation du colloque

Après sélection et procédure de *referee*, le colloque donnera lieu à des publications dans des revues ou sous forme d'ouvrages.

X- Droits d'inscription

- Individuel : 120 euros
- Étudiants : 50 euros
- Prise en charge institutionnelle : 180 euros